

Nouvelle méthode d'enseignement du français langue seconde

Deux professeurs de langue de l'Université d'Ottawa, Hubert Séguin et Raymond LeBlanc, ont entrepris de créer une nouvelle méthode d'enseignement du français en utilisant les 18 000 mots communs à l'anglais et au français. M. Séguin a enseigné le français à la base des forces armées canadiennes de Lahr en Allemagne de l'Ouest et a travaillé au Bureau des langues de l'administration fédérale, à Ottawa. Le professeur LeBlanc a déjà été chef de la section de français du même bureau.

Points commun

La méthode est basée sur les « homographes » et les « paragraphes ». Les homographes sont des mots qui s'écrivent de la même façon en anglais et en français et qui partagent au moins une acception commune aux deux langues, par exemple le mot « action ». Les paragraphes sont des termes dont les différences graphiques dans les deux langues peuvent s'expliquer par une règle (comme dans les couples de mots suivants : université-university, abaque-abacus et catholique-catholic).

Ces points communs pourraient être d'une grande utilité pour l'enseignement et l'apprentissage du français comme langue seconde au Canada. Ainsi, un étudiant anglophone qui n'a jamais appris le français, connaît à son insu des milliers de mots.

Les deux professeurs travaillent donc actuellement à l'élaboration d'une méthode d'apprentissage misant sur « l'acquis » des étudiants désireux d'étudier une langue seconde et consistant en la réutilisation du vocabulaire de la langue maternelle.

Le dépouillement minutieux d'un dictionnaire Larousse anglais-français, d'une durée de plusieurs années, a déjà permis aux deux linguistes d'établir une liste d'environ 4 000 homographes et 14 000 paragraphes.

On procède en ce moment à une analyse sémantique (étude du sens) et morphologique (étude de la formation et de la variation) des mots relevés, espérant ainsi que cette étape, qui devrait être terminée cet été, permettra de regrouper les termes et d'en dégager des règles simples, utiles aux enseignants de la langue seconde.

Interférences négatives

Les deux professeurs admettent toutefois que l'orientation même de leurs recherches est sujette à controverse. En effet, d'autres pédagogues prétendent que l'utilisation de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue seconde favoriserait l'introduction « d'interférences négatives »; en d'autres termes, que si on enseigne un mot à partir de la langue maternelle de l'étudiant, celui-ci aurait tendance à prononcer et utiliser ce terme de la même façon

que dans sa langue. Réfutant cet argument, MM. Séguin et LeBlanc répliquent qu'en mettant un lexique à sa disposition, on lui donne confiance en sa capacité d'apprentissage. Il se constitue un vocabulaire actif et progresse plus vite.

Néanmoins, le professeur Séguin souligne que l'ouvrage auquel il travaille a encore besoin d'être rodé avant de pouvoir être utilisé en salle de classe. Il ne pourra jamais constituer la base d'une méthode d'enseignement. Il n'offre qu'un procédé qui doit se greffer sur un ensemble didactique.

Règles de prononciation

Le professeur LeBlanc estime, par ailleurs, que cette recherche permettra d'établir des règles d'enseignement oral. Il cite en exemple la terminaison « tion » qui se prononce « shun » en anglais et « sion » en français. En outre, aux dires de son collègue, l'élève se familiarisera avec la « syllabation » et la « rythmique » de la langue seconde. En anglais, l'accent tonique est généralement sur la deuxième syllabe, tandis qu'en français il se trouve sur la dernière. L'étudiant a ainsi tendance à reproduire ces particularités lorsqu'il parle une langue seconde. L'utilisation des paragraphes pourrait l'aider à contrecarrer cette interférence.

Les deux pédagogues espèrent que leurs travaux permettront de publier non seulement un lexique général mais aussi des lexiques scientifiques et techniques qui aideraient un étudiant à acquérir un vocabulaire propre à une discipline particulière.

Carnaval international du Grand Montréal

La municipalité de Saint-Léonard sera l'hôte, cet été, du 22 août au 2 septembre, du premier Carnaval international du Grand Montréal, événement qui se réclame de la tradition des grands festivals annuels comme ceux de Rio, de la Nouvelle-Orléans, de Chicago, de New York et d'autres villes importantes.

Le président du comité organisateur, Gilles Pinard, estime que le carnaval devrait attirer entre 250 000 et 300 000 visiteurs, et créer quelque 200 emplois.

Ce carnaval estival sera surtout axé sur la présentation de la culture de diverses ethnies et la gastronomie. Des manifestations culturelles organisées par nombre de pays s'y dérouleront durant douze jours.

À Montréal, le dernier grand carnaval s'est tenu l'hiver 1910, il y a donc 75 ans. La municipalité a organisé cependant un carnaval de moindre envergure au cours des deux derniers hivers.



Les professeurs Hubert Séguin (à gauche) et Raymond LeBlanc ont entrepris de créer une nouvelle méthode d'enseignement du français en utilisant 18 000 mots communs à l'anglais et au français.

Le Droit